

ACTUALITES CULTURES

COLZA (stade : 1 à 4 feuilles)

✓ Ravageurs

Jusqu'à 3-4 feuilles, continuez la surveillance vis-à-vis des limaces qui occasionnent des dégâts parfois importants. Des attaques de petites altises sont présentes localement, soyez vigilant jusqu'au stade 3 feuilles, seuil d'intervention : 8 pieds sur 10 avec morsures.

✓ Peut-on encore ressemer ?

Avant toute décision, il est important d'évaluer l'incidence économique du retournement par rapport au maintien de la culture. A l'automne, le retournement ne se justifie qu'en cas de très mauvaise levée ou de destruction de la culture (par des limaces par exemple). Une reprise profonde du sol peut alors élargir le choix des cultures de remplacement possibles, en limitant les risques de phytotoxicité des herbicides déjà appliqués.

En général, les levées de début octobre, correspondant aux semis de fin septembre risquent de ne pas atteindre le stade 6-8 feuilles, stade qui permet au colza de résister aux gelées jusqu'à -15 °C. En effet, il faut avoir suffisamment de températures cumulées jusqu'à l'arrêt végétatif du colza qui se situe à 5°C. Cet arrêt est atteint dans la région autour du 10/11. C'est pourquoi après le 20 septembre, le ressemis apparaît comme une prise de risque importante, car le colza a peu de chance d'atteindre le stade nécessaire pour bien passer l'hiver.

STRATEGIE AGRONOMIQUE

FAUX SEMIS

Les conditions climatiques actuelles se prêtent bien à cet exercice. L'objectif est de préparer de la terre de façon identique à celle d'un vrai semis, ainsi vous créez des conditions favorables à la levée des adventices.

L'idéal est d'obtenir une terre fine, et ensuite de rappuyer pour favoriser la levée. Inutile d'aller trop profond, travailler sur les premiers cm du sol suffit.

PMG ET FACULTE GERMINATIVE

➤ **PMG** : connaître précisément le poids de mille grains de vos semences est loin d'être superflu. En effet, une semence dont le PMG est de 50 g au lieu de 45 g va engendrer 10% de coût supplémentaire sur le poste semences pour une même densité de semis. Le vérifier même sur des semences certifiées n'est pas négligeable économiquement ; quant aux semences de ferme, cela permet également un bon dosage du traitement de semences. Prendre un échantillon prélevé après triage, le peser et compter tous les grains. Faire le rapport nombre de grains/poids de l'échantillon total pour connaître le PMG.

➤ Test de germination :

- ① placer des échantillons de 200 grains par variété dans le bac à légumes du réfrigérateur pendant une semaine afin de lever la dormance,
- ② disposer les grains sur du papier buvard humide dans une pièce à température ambiante (18°C ou plus) en lumière alternée (lumière naturelle). Le papier buvard doit toujours rester humide,
- ③ compter le nombre de grains germés 7 jours après et calculer le pourcentage,
- ④ si le résultat est inférieur à 85 %, augmenter la densité de semis en conséquence.

TRAITEMENT DE SEMENCES

✓ Dérogation anthraquinone

Suite au retrait de l'anthraquinone, le délai d'utilisation de ces semences traitées était le 15 juin 2010. Le Ministère de l'Agriculture vient d'autoriser l'écoulement des stocks de semences enrobées à base d'anthraquinone. Cette décision n'autorise pas la pratique de l'enrobage sur semences. Elle autorise les semis de ces semences jusqu'au 31 décembre 2010.

Produits concernés : AUSTRAL PLUS, CELEST, CELEST FLY, CELEST GOLD, CELEST ORGE, CELEST SUPER TRIPLE, GAUCHO BLE, SIBUTOLA.

Source : actualités phytos île de France DRIA AF.

✓ Traitements réalisés à la ferme

➤ Quand traiter ?

Au plus près de la date de semis. Les traitements de semences contenant un insecticide doivent être réalisés moins de 3 semaines avant le semis.

➤ Les précautions à prendre

⇒ **Lisez l'étiquette** : les phrases de risques vous informent d'un risque particulier lors de l'utilisation des différentes spécialités commerciales.

⇒ **Votre protection** : utilisez un masque équipé de cartouche A2 P3, des lunettes de protection, une combinaison spécifique, des gants en nitrile ou néoprène.

Rappel : les masques anti-poussière de bricolage ne vous assurent pas une protection efficace car l'étanchéité avec votre visage n'est pas correcte et ils ne vous protègent donc pas contre les risques chimiques.

Pour les gants et la combinaison, vérifiez la présence du pictogramme « éprouvette » (voir ci-après). Cette information est présente sur le suremballage des gants et sur l'étiquette de la combinaison.



Éprouvette
(indice attestant
que le gant a été testé)



Micro-organisme
(épreuve de porosité
et d'étanchéité)

⇒ **Après le traitement** : lorsque vous nettoyez votre matériel, conservez votre équipement pour vous protéger des éclaboussures.

SEMIS des CEREALES

✓ Date et densité de semis du blé

Il est fondamental de respecter ces périodes de semis calées en fonction du rythme de développement de chaque variété pour réduire ces risques climatiques et permettre à la variété d'exprimer tout son potentiel. Les plages optimales de semis permettent de limiter par exemple l'impact d'un gel d'épis (température mini < - 4°C) en sortie d'hiver, un stress thermique ou hydrique pendant la phase de remplissage du grain.

L'organisation des chantiers de semis et les réels aléas climatiques ou l'anticipation d'un aléa à venir conduisent régulièrement à des semis en dehors des périodes optimales avec en particulier des semis trop précoces. Or, passer outre ces recommandations, c'est s'exposer à :

- des risques accrus de piétin-verse, oïdium et septoriose,
- du salissement des parcelles : les vulpins et ray-grass lèvent principalement la 1^{ère} quinzaine d'octobre, donc augmentation du coût du programme herbicides (intervention au printemps),
- augmentation du risque pucerons d'automne et cicadelles.

Dates de semis optimales pour quelques variétés (source Arvalis, CA77)

01-oct	05-oct	10-oct	15-oct	20-oct	25-oct	01-nov	05-nov	10-nov
AMBITION, HYMACK, (LEAR), (OAKLEY)								
BAROK, BOREGAR, RENAN, TRAPEZ								
	BERMUDE, KORELI, PERFECTOR, ROSARIO, SANKARA SPONSOR							
	CHEVALIER, TOISONDOR							
	MERCATO							
		EXPERT, PEPIDOR, SCOR						
		ATTITUDE, DIALOG, CHEVRON, DINOSOR, HYSUN, INSTINCT, PHARE						
		ALIXAN, CAPHORN, HEKTO, (NUCLEO), MENDEL, ORVANTIS, PLAINEDOR, PREMIO, RUSTIC, SORRIAL, SWINGGY						
			ALDRIC, ATTLASS, BAGOU, BOISSEAU, CAMPERO, (LORD)					
			ADAGIO, (ALIGATOR), ALTIGO, APACHE, ARAMIS, AREZZO, ARLEQUIN, (CELESTIN), EUCLIDE, HYSTAR, GONCOURT, ILLICO, SOISSONS, TREMIE, USKI					
			(ACCROC), CCB INGENIO, ROYSSAC					
					PALEDOR, PR22R58			
					CEZANNE, GALIBIER, GALOPAIN, GARCIA			

Remarque : en blé sur blé, choisir une variété qui peut être semée après le 25 octobre, plutôt précoce à maturité afin d'éviter le piétin échaudage.

Densités de semis (grains/m²) du blé tendre d'hiver dans les sols de Seine-et-Marne

source : CA 77 (classification des sols), Arvalis

Semis du 1 ^{er} au 20 octobre	
bonnes conditions	préparation difficile

Limons et Limons argileux sains profonds et semi-profonds Argilo-calcaires semi profonds Limons calcaires profonds et semi profonds	180-220	200-240
Limons battants assez sains très profonds à semi-profonds Sables limoneux sains	220-250	240-280
Sols humides pendant l'hiver Limons battants "humides" peu profonds à semi-profonds Limons argileux ou sableux engorgés Argiles limoneuses, Argiles	250-300	280-330
Sols séchants (sols sableux, sols superficiels)	240-280	280-330
Sols séchants et caillouteux (argilo-calcaires superficiels, limons calcaires superficiels...)	280-330	290-340

Attention : ces densités de semis ne concernent pas les variétés hybrides qui se sèment à 100 grains/m².

✓ Date et densité de semis des orges d'hiver-escourgeons

L'orge d'hiver est plus sensible au froid que le blé tendre d'hiver. Elle supporte moins bien que le blé des conditions humides au semis. Semer tôt permet d'avoir un faible risque de gel au stade coléoptile (à la levée) qui est le stade le plus sensible au froid ; exception faite toutefois des variétés précoces comme ESTEREL. En effet, un semis trop précoce les expose à un risque de gel d'épi en sortie hiver, au début de la montaison ; l'objectif étant d'atteindre le stade épi 1 cm après les dernières gelées.

☞ Dans le texte, sont écrites en majuscules les ESCOURGEONS (6 rangs) et en minuscules les Orges (2 rangs).

Dates de semis optimales pour quelques variétés

Dès le 1 ^{er} octobre	Dès le 5 octobre	Dès le 10 octobre
Vanessa, (KWS CASSIA), (LINDSAY), (VOLUME)	AZUREL, (Casanova), CERVOISE, (ESCADRE), (GIGGA), (MERLE), (Salamandre), (TATOO)	ABONDANCE, ARTURIO, (CAMPAGNE), CHAMPIE, ESTEREL, (LIMPID)

Densités de semis (grains/m²) Escourgeon et Orge à 2 rangs dans les sols de Seine-et-Marne

source : CA 77 (classification des sols), Arvalis

	Escourgeon Semis du 1 ^{er} au 20 octobre		Orge à 2 rangs Semis du 1 ^{er} au 20 octobre	
	bonnes conditions	préparation difficile	bonnes conditions	préparation difficile
Limons et Limons argileux sains profonds et semi-profonds Argilo-calcaires semi profonds Limons calcaires profonds et semi profonds	170-200	180-220	200-240	220-250
Limons battants assez sains très profonds à semi-profonds Sables limoneux sains	220-230	220-250	250-280	280-300
Sols humides pendant l'hiver Limons battants "humides" peu profonds à semi-profonds Limons argileux ou sableux engorgés Argiles limoneuses, Argiles	220-280	semier une autre culture	380-330	semier une autre culture
Sols séchants (sols sableux, sols superficiels)	220-250	250-300	250-300	300-350
Sols séchants et caillouteux (argilo-calcaires superficiels, limons calcaires superficiels...)	250-300	280-300	300-350	320-350

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

CERTIPHYTO

Depuis le 1^{er} septembre 2010 l'expérimentation Certiphyto est ouverte aux autres utilisateurs professionnels de produits phytosanitaires. Cela concerne les salariés agricoles mais aussi les entreprises de travaux agricoles et leurs salariés ou encore les agriculteurs qui réalisent des traitements pour des tiers.



Rédacteurs : les conseillers du pôle Agronomie-Environnement
Chambre Agriculture de Seine-et-Marne, 418 rue Aristide Briand 77350 Le Mée/Seine,
e-mail : agronomie.environnement@seine-et-marne.chambagri.fr - Tél. : 01.64.79.30.84 - Fax : 01.64.37.17.08
avec le concours financier du Conseil Régional d'Ile de France et du Conseil Général de Seine-et-Marne
Toutes rediffusion et reproduction interdites